



## Fanny LOUVET

*Avocat Collaborateur*

Avocat depuis 2015

Droit de l'Entreprise, Propriété Intellectuelle

Parle Anglais

T. 03 26 69 32 51 F. 03 26 05 41 62

Secrétaires [Coralie BERTRAND](#), [Adeline MARINO](#)

## Sa biographie

Après l'obtention d'un Master 2 en Droit de la Propriété Intellectuelle à l'université Lyon III, Fanny LOUVET rejoint le service juridique de la société KEYRUS, Entreprise de Services du Numérique, où elle exerce les fonctions de juriste en droit de l'informatique pendant trois ans. En parallèle, elle passe l'examen d'entrée au CRFPA puis obtient le Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat en 2014.

D'abord Avocate au sein du département Droit commercial d'un cabinet d'affaires parisien, Fanny LOUVET intègre le Cabinet ACG à Troyes, en novembre 2018, en collaboration avec [Nathalie HAUSMANN](#).

Elle intervient principalement, tant en conseil qu'en contentieux, dans les domaines suivants :

- Droit de la propriété intellectuelle, droit des marques, droit d'auteur, action en contrefaçon...
- Droit des nouvelles technologies,
- Droit commercial,
- Droit économique.